Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Louisa Savoie	837019	Le 12 septembre 2022
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Garderie Doux Câlins		(506) 826-1902
Adresse		
43 Lepage Street Balmoral NB E8E 1J1		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Mona Martin	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
48(2) L'exploitant d'un établissement agréé peut fournir à l'enfant qui y est bénéficiaire de services de la nourriture que son parent ou son tuteur apporte de la maison, auquel cas la nourriture porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.	48(2)	16 sept. 2022	
Commentaires : La nourriture apportée de la maison devrait être identifiée.			

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Les dossiers des enfants sont complets.
- L'eau potable est servie tout au long de la journée.
- L'aire de jeu extérieur est sécuritaire et offre aux enfants une quantité variée de jouets pour tous les enfants présents.
- L'exploitante confirme que les sièges d'auto sont installés par le parent ou un membre de la famille. Elle confirme qu'elle est assurée par ses assurances pour transporter les enfants.
- Observations : Jeux extérieurs, lavage des mains et le diner.
- Discussions avec l'exploitante concernant les dossiers des enfants. L'exploitante a mentionné qu'elle va rencontrer l'agente pédagogique prochainement.

original signé par
Mona Martin — Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

12 septembre 2022 — Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date